



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier
de presse

1 im

meuble

Dossier de
presse

1 ŒUVRE

**1 IMMEUBLE, 1 ŒUVRE
PRIX 2021**

Paris — 12 juillet 2021

Sommaire

- 04 Éditorial de Roselyne Bachelot-Narquin,
ministre de la Culture
- 06 Le dispositif *1 immeuble 1 œuvre*
- 08 L'engagement du ministère de la Culture en faveur
de la commande artistique
- 10 Les lauréats du prix**
 - Cyprien Chabert et Marignan
 - Sacha Goldberger et ARDIAN
 - Carmen Perrin et VINCI Immobilier
- 16 Le comité artistique
- 17 Le trophée
- 19 Les signataires de la charte
- 20 La Fédération des promoteurs immobiliers de France
- 22 Le Club *1 immeuble, 1 œuvre*
- 24 Contact presse

Éditorial de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture



Photo : D. Plowy

En décembre 2015, 13 promoteurs et sociétés foncières décidaient de s'engager avec le ministère de la Culture et la Fédération des promoteurs immobiliers pour soutenir publiquement les artistes et la création artistique en signant la charte *1 immeuble, 1 œuvre*. Résolus à acheter ou à commander des œuvres pour leurs bâtiments, en respectant les bonnes pratiques professionnelles, ils signifiaient leur volonté de placer la création au cœur du vivre-ensemble. Je salue aujourd'hui ce qui constitue un dispositif unique forgé sur l'alliance de la société civile, du secteur de l'immobilier et de l'État.

Le programme *1 immeuble, 1 œuvre* s'inscrit dans la politique ministérielle de soutien à la création artistique et de diffusion des arts visuels auprès du public le plus large. Je ne peux que me réjouir de l'adhésion qu'il rencontre. La politique de commande publique a, dans un premier temps, été impulsée de manière décisive par l'État qui en était l'acteur principal. Elle a, depuis plusieurs décennies, conquis les collectivités territoriales qui engagent des projets de plus en plus nombreux mais aussi les professionnels du privé, qui sont aujourd'hui volontaires dans ce domaine de la création.

Intégrant la démarche de responsabilité sociétale des entreprises, la charte *1 immeuble, 1 œuvre*, invite aussi l'art et la culture dans le quotidien des entreprises. La mobilisation des membres du programme, celle des équipes du ministère de la Culture, du Comité professionnel des galeries d'art et des personnalités du monde de l'art ont permis des rapprochements fertiles.

Dans tout le pays, des œuvres contemporaines accueillent les usagers et visiteurs des bâtiments. Plus de 300 œuvres ont déjà été installées et témoignent du désir d’engager un échange, un partage, sans distinction d’âge ou d’origine autour d’une œuvre d’art, dans des lieux de vie ou de travail. Des parcours d’œuvres se dessinent ainsi sur l’ensemble du territoire français. Ces réalisations –sculptures, peintures, installations lumineuses, création originale de mobilier–, situées à l’intérieur et à l’extérieur des constructions, dans les parties communes et sur la place publique, renouent avec une pratique historique d’un dialogue concerté entre art et architecture.

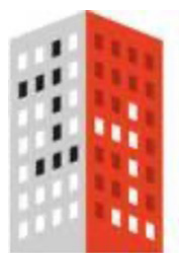
Les réalisations confirment en outre la diversité et la richesse de la scène française. Les artistes nous invitent à la réflexion, à la rêverie et à la discussion, voire parfois au débat. Depuis peu, le programme s’est aussi ouvert aux œuvres et aux démarches artistiques temporaires conduites sur le temps des chantiers.

En 2019, le Club *1 immeuble, 1 œuvre* a été fondé à l’initiative des signataires de la charte, afin de valoriser le programme et leurs actions. Il concourt à faire connaître les artistes dont le travail a été acquis et se trouve à l’origine de la publication du livre *1 immeuble, 1 œuvre 2015-2020*.

Les 13 membres fondateurs ont été rejoints par d’autres entreprises. Ils sont aujourd’hui 55 signataires de la charte, parmi lesquels des bailleurs sociaux. Le programme poursuit son élargissement et je m’en félicite. Toutes et tous contribuent, à nos côtés, à rappeler que l’art et la culture forment notre espace collectif. Que leur action soit ici saluée!

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture

Le dispositif *1 immeuble 1 œuvre*



1 immeuble
1 œuvre

LE PRIX 2021

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, est heureuse d'annoncer les lauréats du prix *1 immeuble 1 œuvre*, qui récompense les projets exemplaires du dispositif réalisés entre 2019 et 2020. Ce programme, lancé en décembre 2015 par le ministère de la Culture avec la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI France), permet de soutenir activement la création, en commandant ou achetant une œuvre d'un artiste vivant pour les nouveaux immeubles.

Ainsi, un comité composé d'experts de la création artistique s'est réuni pour sélectionner parmi les 171 œuvres, les lauréats 2021. Leur choix est représentatif de la pluralité des processus de commandes artistiques engagés dans le cadre de ce programme, de la diversité des artistes, de la richesse des pratiques artistiques et de la répartition des œuvres sur le territoire.

Le comité artistique a désigné *ex aequo* trois lauréats 2021 :

- Cyprien Chabert pour *Le Bayou* commandé par Marignan (et le Groupe Duval) en 2019, trois fresques en noir et blanc dessinées au marqueur dans les halls du programme immobilier O'2 Parcs (Hardel Le Bihan Architectes), à Nantes ;
- Sacha Goldberger pour *Les Compagnons Renaissance* commandés par ARDIAN en 2019, six photographies des ouvriers du chantier de l'ensemble immobilier Renaissance, sur la bâche installée temporairement en façade du bâtiment, à Paris ;
- Carmen Perrin pour *Nuée d'Iris* commandée par VINCI Immobilier en 2020, une composition colorée et translucide de milliers de pavés de verre sur les neuf étages de la façade Est de l'immeuble de bureaux Illumine (Agence M. Vilo Bach), à Paris.

Les trophées remis aux artistes et commanditaires primés, ont été conçus par Mathieu Mercier et produits par le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (Cirva) à Marseille. De plus, pour la première fois dans le cadre de ce prix, les artistes recevront chacun une récompense en numéraire.

Après 5 ans d'existence, ce programme, qui comptait initialement treize promoteurs, réunit désormais 55 sociétés, promoteurs et sociétés foncières, et, depuis 2020, des bailleurs sociaux.

En 2020, le dispositif s'est ouvert aux œuvres et aux démarches artistiques temporaires conduites durant le temps des chantiers. Une centaine de nouvelles œuvres pérennes et éphémères devrait être inaugurée dans le courant de cette année.

Les œuvres sont présentées ici :

Présentation générale d'*1 immeuble 1 œuvre* :

<https://youtu.be/Bjvu77NsGmo>

Les lauréats :

Sacha Goldberger pour Les Compagnons Renaissance commandés par ARDIAN : <https://youtu.be/ckJxbk57PvM>

Cyprien Chabert pour Le Bayou, commandé par Marignan (et le Groupe Duval) : https://youtu.be/A-VHY0J_1ww

Carmen Perrin pour Nuée d'Iris commandée par VINCI Immobilier : https://youtu.be/fM_lrglPQbM

L'engagement du ministère de la Culture en faveur de la commande artistique

Le ministère de la Culture soutient la création contemporaine, notamment dans le champ des arts visuels, du design graphique ou d'objet, de la mode et des métiers d'art. Son action est mise en œuvre par la Direction générale de la création artistique, les Directions régionales des affaires culturelles, les établissements publics et les services à compétence nationale.

L'action du ministère de la Culture se déploie par l'accompagnement des établissements dédiés à la création sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire national : Centre national des arts plastiques, Palais de Tokyo, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, Jeu de Paume, mais aussi les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) et les centres d'art. Le ministère exerce aussi la tutelle pédagogique des écoles nationales et territoriales supérieures d'art qui forment les artistes et designers de demain. Il accompagne la structuration des professions sur les questions sociales, fiscales et réglementaires, ainsi que les projets d'éducation artistique et culturelle, notamment en milieu scolaire.

Le ministère de la Culture encourage et soutient la création d'œuvres d'art dans l'espace public et en dehors des lieux spécialisés. Les projets conçus par les artistes pour l'espace public concernent l'ensemble des citoyens et facilitent leur rencontre avec la création de leur temps. Il s'agit donc d'un enjeu politique majeur. Ces projets permettent de susciter un dialogue avec les usagers des sites, de soutenir les artistes vivants pour réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux, la dimension et le caractère parfois expérimental nécessitent des moyens inhabituels. Ces œuvres contribuent aussi à la constitution du patrimoine de demain. Les commanditaires publics (État, établissements publics, collectivités territoriales) mettent en œuvre ces projets via le 1% artistique, procédure réglementaire de commande pour certaines constructions, ou via des commandes publiques artistiques spontanées, souvent liées à des réaménagements urbains.

Depuis 2015, le ministère accompagne aussi la commande privée par la charte *1 immeuble, 1 œuvre*, créée en lien avec la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI France.) Des promoteurs immobiliers, des sociétés foncières et des bailleurs sociaux se sont ainsi engagés, en signant la charte, à commander ou à acheter des œuvres d'art à un artiste vivant pour des bâtiments privés. En 2021, 55 entreprises de l'immobilier dont 13 sociétés fondatrices, sont signataires de la charte. Plus de 300 œuvres ont été commandées à des artistes dans le cadre de ce programme pour être installées dans ou à proximité des immeubles récemment construits ou rénovés.

En savoir plus sur le dispositif :

[www.culture.gouv.fr/
Aides-demarches/
Dispositifs-specifiques/
1-immeuble-1-oeuvre](http://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/1-immeuble-1-oeuvre)

Le prix *1 immeuble, 1 œuvre* 2021 remis par la ministre de la Culture, récompense pour la seconde fois des réalisations exemplaires de ce programme.

Les lauréats du prix

Cyprien CHABERT, *Le Bayou*, 2019
Fresques dans les 3 halls de la résidence
Marqueur acrylique
Marignan et le Groupe Duval
O'2 Parcs par Hardel Le Bihan Architectes
Nantes

L'agence Hardel Le Bihan Architectes a invité Cyprien Chabert à intervenir dans les trois bâtiments de l'ensemble immobilier O'2 Parcs. L'artiste franco-ivoirien y a réalisé quatre grands dessins oniriques composés de motifs végétaux, noir sur blanc, pour orner les murs de ces halls d'entrée. Pour cette œuvre, l'artiste s'est inspiré du bayou qui titre cette réalisation, de ces étendues d'eau que forment les méandres du Mississippi et des premiers concerts de jazz qui, en France, ont eu lieu à Nantes. L'intervention artistique *in situ* a été l'occasion d'échanges entre l'artiste et les futurs résidents.

Né en 1976, Cyprien Chabert vit et travaille à Paris. Il est représenté par la galerie Faure-Beaulieu, à Paris.

« Dès mon entrée à l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Paris, j'ai recherché un langage universel et le champ lexical des plantes m'est apparu le plus approprié à mes origines auvergnates et ivoiriennes. Cette volonté se retrouve confortée dans ce projet à Nantes. Le dessin mural est un geste populaire, de vulgarisation de la parole artistique, et le choix du noir et blanc lui confère une dimension intemporelle et une spontanéité correspondant à notre époque emprise d'impatience, de rêves et de magie. Arriver à marier les opposés est une finalité pour moi : l'ancien/le jeune ; le noir/le blanc (pour le dessin) ; le sérieux et l'humour. J'ai la conviction que l'artiste doit sortir de l'atelier pour se confronter à la réalité, pour retrouver sa place au sein de la société, une place qu'il avait déjà, depuis longtemps occupé. » — Cyprien Chabert

O'2 Parcs est un programme d'une centaine de logements neufs sociaux et en accession à la propriété, de bureaux et de commerces, livré par l'agence parisienne Hardel Le Bihan Architectes (Mathurin Hardel et Cyrille Le Bihan), en février 2019. Entre les boulevards de la Prairie au Duc et de l'Estuaire, sur l'ancien site industriel de la SNCF, l'ensemble immobilier est devenu un repère pour ce quartier émergent. Il comprend trois immeubles. La répartition des volumes et le traitement différencié des façades, sont révélateurs de sa mixité programmatique.



Cyprien Chabert, *Le Bayou* (Hall A), 2019 © Photo : F.Dantart; Marignan



Cyprien Chabert, *Le Bayou* (Hall B), 2019
© Photo : F.Dantart; Marignan



Cyprien Chabert, *Le Bayou* (Hall C), 2019
© Photo : F.Dantart; Marignan

Sacha GOLDBERGER, *Les Compagnons Renaissance*, 2019
Photographie, 6 portraits de 7m x 9m chaque
Œuvre temporaire, impression sur bâche de 50m X 12m
ARDIAN
Paris

Le photographe Sacha Goldberger a réalisé une galerie de portraits pour habiller la façade du chantier immobilier du projet Renaissance, mené par ARDIAN Real Estate, rue François 1^{er}, dans le 8^e arrondissement de Paris. La bâche qui masque les travaux a été ornée de six portraits d'ouvriers des différents corps de métiers des entreprises du chantier. Les compagnons y posent en costume Renaissance, tenant dans leurs mains leur outil revisité par l'artiste à la manière du XVII^e siècle. Leur prénom et leur métier sont inscrits dans un cartel, disposé sous chaque cliché.

Ancien publicitaire, Sacha Goldberger (né en 1968, à Paris) a été connu dans le champ de la photographie avec *Mamika*, des séries décalées qui mettent en scène sa grand-mère, ou encore *Super Flemish*, des portraits de super-héros représentés en Flamands du XVII^e siècle.

« *Ce que je retiens de ce shooting, c'est la rencontre avec les ouvriers compagnons qui se sont plongés dans un univers, celui de la photographie, qui leur était en grande partie inconnue. Mais, après être passés entre les mains des maquilleurs et des coiffeurs, après avoir endossé ces costumes Renaissance magnifiques mais si lourds, ils se sont pris au jeu pour incarner, avec force, leur personnage. Ils m'ont vraiment bluffé.* » — **Sacha Goldberger**

ARDIAN Real Estate a acquis l'ancien siège d'Europe 1, en 2018. L'ensemble immobilier accueillera, autour d'un îlot végétalisé, un bâtiment neuf de bureaux modernes et de commerces de luxe. Deux ans de travaux étant nécessaires, Ardian a fait appel à Terres Rouges pour commander à Sacha Goldberger une œuvre spécifique, *Les Compagnons Renaissance*, installée de décembre 2019 à début 2021.



Sacha Goldberger, *Severino, compagnon soudeur sur le chantier Renaissance*, 2019 © ARDIAN Real Estate



Sacha Goldberger, *Lionel, compagnon démolisseur sur le chantier Renaissance*, 2019 © ARDIAN Real Estate



Sacha Goldberger, *Les Compagnons Renaissance*, 2019 © ARDIAN Real Estate

Carmen PERRIN, Nuée d'Iris, 2020

Panneaux de façades composés de pavés de verre peints sur les tranches, sur 9 étages

VINCI Immobilier

Immeuble Illumine par M. Vilo Bach

Paris

Composée de 13 500 briques de verre colorées, cette œuvre polychrome se déploie sur toute la façade Est de l'immeuble, historiquement en béton, en y créant un jeu visuel qui varie en fonction de la lumière du jour, des saisons ou du point de vue du spectateur. Le titre de l'œuvre renvoie à la déesse Iris, la messagère de tous les dieux. Les poètes prétendaient que l'arc-en-ciel était la trace du pied d'Iris descendant rapidement de l'Olympe vers la terre pour porter un message.

Carmen Perrin est née en 1952 à La Paz, en Bolivie. En 1950, sa famille s'installe en Suisse. Diplômée des Beaux-arts de Genève, Carmen Perrin y enseigne jusqu'en 2006, année où elle décide de se consacrer pleinement à sa création. Elle vit et travaille à Genève.

« Ce projet de réhabilitation et d'extension de l'immeuble situé au 25 rue de Tolbiac, dans le 13^{ème} arrondissement, comporte un mur mitoyen de 9 étages, composé d'un assemblage de briques de verre de forme carrée. Le but de ce geste architectural étant de laisser passer le plus de lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment, il m'a paru évident de ne pas intervenir sur la surfaces des briques de verre mais de travailler sur l'épaisseur de cette peau lumineuse. [...] La présence d'un écran composé de briques de verre a éveillé dans mon imaginaire la représentation d'une image pixélisée, articulée avec le prisme en verre qu'Isaac Newton a expérimenté en 1666. Lorsqu'un rayon du soleil passe au travers d'un prisme, il se décompose et fait apparaître les couleurs de l'arc-en-ciel, ces couleurs étant propres à la lumière et non au prisme en verre qui la décompose. De cette expérience, Isaac Newton a retenu sept couleurs : rouge, orange, jaune, vert, bleu, indigo et violet. Au moyen des 30 couleurs que j'ai choisies pour ce projet, je n'ai fait qu'amplifier le dégradé qui décline ces nuances, afin que l'intensité de la couleur déposée, permette à l'œil de les capter comme un ensemble homogène, qui éveille en nous la sensation d'une transformation presque imperceptible, mais continue, selon le point de vue du spectateur, selon l'intensité de lumière présente sur le site, selon les saisons, les interférences lumineuses du soir ou de la nuit. [...] Depuis la rue, une sensation d'ensemble homogène s'impose à la vue, alors que depuis l'intérieur, sur chaque étage du bâtiment, les usagers ont une expérience visuelle et sensorielle par coupes horizontales d'une répartition apparemment aléatoire des couleurs. » — Carmen Perrin

Conçu par le cabinet d'architecture M. Vilo Bach, l'immeuble Illumine a été entièrement restructuré pour accueillir des bureaux et un business center. Inscrit dans la démarche OpenWork de VINCI Immobilier qui met l'accent sur la performance du bâtiment et le bien-être de l'utilisateur, le bâtiment propose des terrasses, des balcons et une toiture dédiée à l'agriculture urbaine, qui constitueront autant de lieux de rencontre, de travail et de détente pour les futurs occupants. Le projet a été lauréat du concours des Pyramides d'Argent 2020.



Carmen Perrin, *Nuée d'Iris*, 2020 © Photo : Axel Dahl
© M.Vilo Bach et VINCI Immobilier



Carmen Perrin, *Nuée d'Iris*, 2020 © Photo : Axel Dahl
© M.Vilo Bach et VINCI Immobilier

Le comité artistique

Le comité artistique du prix *1 immeuble, 1 œuvre* 2021 s'est réuni le 26 novembre 2020.

Le précédent comité du Prix *1 immeuble, 1 œuvre* 2019 rassemblait notamment des membres fondateurs de la charte. Un nouveau comité réunissant des personnalités qualifiées dans le domaine des arts visuels a été constitué pour analyser les 171 œuvres déclarées en 2019 et 2020 par les signataires de la charte, au ministère de la Culture. Ces experts sont nommés pour deux ans. La composition du comité artistique est la suivante :

- **François Quintin**, délégué aux arts visuels, président de séance ;
- **Alexia Fabre**, directrice du musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL) à Ivry-sur-Seine ;
- **Alexandra François-Cuxac**, directrice d'AFC Promotion, présidente de la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI France) de juin 2015 à juin 2021 ;
- **David Guiffard**, conseiller pour les arts plastiques et l'architecture, Direction régionale des affaires culturelles de Normandie (site de Caen) ;
- **Eva Jospin**, artiste, prix *1 immeuble, 1 œuvre* 2019 ;
- **Léonard Lassagne**, architecte, agence DATA, prix spécial du jury Équerre d'argent 2018 ;
- **Judicaël Lavrador**, critique d'art, commissaire d'exposition ;
- **Jean de Loisy**, directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Paris ;
- **Marion Papillon**, directrice de la galerie Papillon, présidente du Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) ;
- **Arthur Toscan du Plantier**, directeur de la stratégie du Groupe Emerige, président du Club *1 immeuble, 1 œuvre*.

Le trophée



Mathieu Mercier, sans titre, 2021
© D. Plowy- MC. Production : Cirva

Les trophées du Prix *1 immeuble, 1 oeuvre*, ont été conçus par Mathieu Mercier et produits par le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (Cirva) à Marseille.

Mathieu Mercier, invité en résidence au Cirva en 2020, a conçu avec l'atelier de recherche du centre d'art une sculpture qui détourne le principe du niveau à bulle. Initialement, il souhaitait réaliser un flacon de parfum de 100 ml ayant la forme d'une goutte de rosée. En remplissant le contenant de liquide, il a constaté qu'une bulle d'air se glissait dedans, ce qui l'a amené à envisager un objet métonymique : la bulle - niveau à bulle. Cet objet joue avec les paramètres de la sculpture : le plan et l'espace. Tandis que le cercle dans lequel s'inscrit la bulle dessine un point de fuite, l'alignement de la bulle et du cercle déterminent si le plan est droit. L'objet oscille entre la sculpture et l'outil dans une indétermination aussi fragile que la bulle qui semble prête à éclater.

Le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques est un centre d'art qui place la création au cœur de son projet. Occupant une position singulière sur la scène mondiale depuis 1983, il invite des artistes et des designers à travailler une matière précise, le verre, avec une totale liberté. Ils sont accueillis dans l'atelier du Cirva aux côtés d'une équipe de techniciens verriers de très haut niveau avec laquelle débute un dialogue. Cet échange se développe dans le temps, une ressource précieuse que le Cirva cultive en prenant la précaution de ne pas déterminer à l'avance la durée de chaque collaboration. Cet outil offre la possibilité de mener des expérimentations audacieuses où les chemins sans limite de la pensée rencontrent une matière réputée complexe et imprévisible.

Le Cirva est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, qui est accompagnée depuis sa création par le ministère de la Culture, par la Ville de Marseille, par le conseil régional Sud Paca et par le conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



Mathieu Mercier, sans titre, 2021
Verre soufflé, eau, fluorescine, glycérine, sérigraphie
10 cm X 4 cm environ
© D. Plowy- MC. Production : Cirva

Né en 1970, **Mathieu Mercier** est diplômé de l'École nationale supérieure de Bourges et de l'Institut des hautes études en arts plastiques de Paris. Mathieu Mercier mène une réflexion sur la définition de la place de l'objet à la fois dans l'industrie de la consommation et dans le champ de l'art. Sa recherche se traduit par un questionnement permanent sur les fonctions symboliques et utilitaires des objets. Il a longuement travaillé sur une version éditée de la Boîte-en-valise de Marcel Duchamp publiée par Walther König.

Les signataires de la charte

AccorInvest	Habside
AFC promotion	Herrmann Frères & Fils Immeubles
Aqprim	Hines France
ARDIAN	ICADE Promotion Ile-de-France
BATI-LYON PROMOTION	Interconstruction
BATI-NANTES	Marignan
Belin Promotion	Martel Promotion
BNP Paribas Real Estate	Mozart Investissement
Boulle	Newstone
Bouygues Bâtiment France Europe	OGIC
Bouygues Immobilier	Pierre de Seine
Braxton Asset Management	Pitch Promotion
Colliers Global Investors France	PRIAMS
Compagnie de Phalsbourg	Primalp
Covivio	REDMAN
DWS Grundbesitz GmbH	Safran Immobilier
Eiffage Immobilier	SEGER
Emerige	Sevea
Erisma	SIFER PROMOTION
ESPRIMM	Soferim
Finestate	Stanroc Real Estate
First Avenue	Toit et Joie
Gecina	Topaze Promotion
Groupe Arcange	Toutimmo
Groupe Elysées Monceau	Vestia Promotions
Groupe SM Sangalli-Maratuech	Victory Capital
Groupe Sofim	VINCI Immobilier
Groupe Terrot	

La FPI accompagne le programme *1 immeuble, 1 œuvre*



Le programme artistique *1 immeuble, 1 œuvre* a été lancé en décembre 2015 avec 13 entreprises privées (promoteurs immobiliers, foncières, hôtels) et le soutien de la FPI France sous l'égide du ministère de la Culture. Ces entreprises, et celles qui ont suivi, se sont engagées, en signant la charte, à financer l'acquisition ou la production d'une œuvre auprès d'un artiste vivant pour chaque programme immobilier qu'elles mettent en œuvre. Véritable soutien à la création contemporaine partout en France, cet engagement inédit se traduit par l'amélioration de la qualité de vie des usagers (habitants ou salariés) de ces nouveaux bâtiments, en permettant au plus grand nombre d'accéder à la création artistique.

Pour Alexandra François-Cuxac, Présidente de la FPI de juin 2015 à juin 2021, « 5 ans après son lancement, l'engagement de la FPI dans *1 immeuble, 1 œuvre* reste une évidence. Les œuvres d'art favorisent les échanges entre les personnes et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des occupants et des visiteurs des bâtiments que nous produisons. Ainsi, les promoteurs immobiliers signataires de la charte *1 immeuble, 1 œuvre*, s'inscrivent dans une démarche d'entreprise responsable. »

À PROPOS DE LA FPI

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le chiffre d'affaires annuel de la promotion privée s'élève à 36,6 milliards d'euros, elle emploie 31 450 personnes (données rapport de branche 2020).

La FPI rassemble 660 sociétés de promotion, adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences

services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

Contact presse FPI

Sophie Mazoyer

01 47 05 44 36

06 76 16 07 01

s.mazoyer@fpifrance.fr

fpifrance.fr

@fpi_fr

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018. Alexandra François-Cuxac a présidé la FPI jusqu'au 30 juin 2021. Depuis le 1^{er} juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

Agnès Vieu

Hopscotch Décideurs

avieu@hopscotch.fr

06 62 89 34 56

Le Club *1 immeuble, 1 œuvre*

Créée en 2019, l'association le Club *1 immeuble, 1 œuvre* (association de loi 1901) fédère et accompagne les entreprises signataires de la charte *1 immeuble, 1 œuvre* dans la réalisation du programme et fait rayonner l'engagement de tous ses membres. Elle est l'interlocutrice du ministère de la Culture et de la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI France), tous deux membres de droit de l'association. Le Club compte aujourd'hui 32 entreprises adhérentes. Il est présidé par Arthur Toscan du Plantier, directeur de la stratégie du Groupe Emerige.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du programme, le Club *1 immeuble, 1 œuvre* a publié, en décembre 2020, avec la maison d'édition In Fine, un ouvrage qui célèbre les 5 ans du programme. Le livre *1 immeuble, 1 œuvre 2015-2020*, disponible dans les librairies depuis le 4 mars 2021, illustre la façon dont les acteurs de l'immobilier, les architectes et les artistes collaborent pour investir l'espace public et privé. La critique d'art Alexia Guggémos a eu carte blanche pour réaliser cette anthologie dont Emmanuelle Blanc a assuré le reportage photographique.

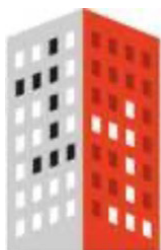
Arthur Toscan du Plantier, président du Club *1 immeuble, 1 œuvre*, et Alexandra François-Cuxac, alors présidente de la Fédération des promoteurs immobiliers de France, y livrent leur regard sur cette initiative unique au monde.

La philosophe Cynthia Fleury-Perkins et les architectes Dominique Jakob et Brendan MacFarlane (Jakob + MacFarlane) y témoignent des enjeux sociétaux du programme. Cet ouvrage donne aussi les clés d'une série de parcours artistiques sur les pas de Jean de Loisy, directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et membre du comité artistique du Prix *1 immeuble, 1 œuvre*.

Pour le Prix *1 immeuble, 1 œuvre* 2021, le Club produit avec le soutien du ministère de la Culture, plusieurs vidéos qui présentent notamment les trois duos artistes-entreprises lauréats.

Le conseil d'administration du Club *1 immeuble, 1 œuvre* est composé de :

- *Président* : Arthur Toscan du Plantier, représentant Emerige ;
- *Vice-Présidente* : Alexandra François-Cuxac, représentant la FPI France ;
- *Secrétaire* : Clara Descours, représentant Covivio ;
- *Trésorière* : Catherine Papillon, représentant la BNP Paribas Real Estate ;
- *Administrateur* : Stéphane Slama-Royer, représentant Linkcity ;
- *Administratrice* : Delphine de Saint-Pol, représentant VINCI Immobilier ;
- *Administratrice* : Marie-Claire des Lauriers, représentant Eiffage Immobilier ;
- *Administrateur* : Simon André-Deconchat, représentant le ministère de la Culture.



1 immeuble 1 œuvre

Service de presse

Délégation à l'information et à la communication

Ministère de la Culture

service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

Suivez le Ministère sur [Facebook](#) et [Twitter](#)